



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

— PARAÎT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 20 JUILLET 2013

N° 1095

PRIX 1 €

EDITORIAL

Contre le chômage : répartition du travail entre tous sans diminution de salaire!

Sur 3000 contrats d'avenir octroyés en Martinique et en Guadeloupe par l'État d'ici décembre 2013, seuls 1135 seraient déjà pourvus.

Sur l'embauche des jeunes, un exemple des doses homéopathiques d'embauche apparaît dans le secteur de la banane en Martinique : une convention d'engagement pour l'emploi d'avenir a été signée le 30 mai dernier entre Laurent Prévost le préfet et Nicolas Marraud des Grottes, président de Banamart, groupement qui commercialise actuellement presque 90% de la production bananière de l'île.

Cette convention prévoit que «d'ici au 31 décembre 2014, les 400 planteurs de Banamart embaucheront 50 jeunes en contrat d'avenir».

Ce nombre d'embauches est bien peu par rapport au nombre de patrons concernés. Surtout lorsqu'on sait qu'il y a environ 17000 jeunes qui sont suivis par les missions locales pour les aider à trouver un emploi.

Et puis parmi les 400 patrons de Banamart, quels sont ceux qui profiteront des subventions de l'État ainsi distribuées pour les fameux contrats d'avenir ? Les gros propriétaires fonciers qui bénéficient déjà de toutes sortes d'exonérations et autres subventions ou les petits producteurs qui n'ont pas le même gabarit qu'eux ? Il en est de même pour les 50 emplois d'avenir envisagés par l'AMPI, association martiniquaise pour la promotion de l'industrie.

En tout cas, ces cadeaux avancés par l'État représentent plusieurs dizaines de millions d'euros d'aides financières au patronat dans les deux îles. A cela, s'ajoutent les aides complémentaires venant des assemblées locales. Elles font passer «la prise en charge par l'État des emplois d'avenir dans le secteur non-marchand de 75% à 90% du salaire, et dans le secteur marchand, c'est-à-dire celui des entreprises privées, de 35% à 55%».

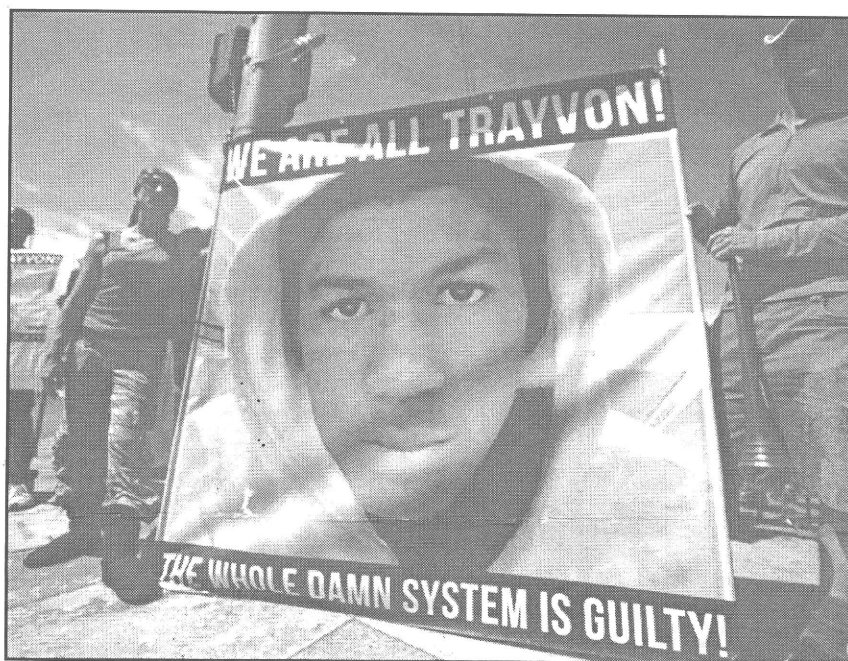
Certains patrons affichent franchement leur satisfaction. Ainsi, pour le patron d'une petite entreprise, "Caraïbes Agro" : «Ce contrat est des plus intéressants que je connaisse en terme de subventions». Mais, rajoute l'attachée de direction de Banamart, Béatrice Minonton : «les employeurs ne demandent pas de diplôme, mais de la motivation», entendent par là de la productivité pour engranger plus de profits. Et elle ajoute : «Mais attention, sur une plantation, certains nouveaux salariés ne tiennent que deux jours, voire même deux heures». Pourquoi ? Pas un mot. Mais d'après ce que l'on sait du secteur de la banane, les ouvriers touchent un salaire de misère et sont exploités à outrance...

Voilà pour ces fameux contrats d'avenir, qui n'offrent aucun avenir pour la jeunesse. L'État et les collectivités locales font semblant de lutter contre le chômage, mais en fait, ils arrosent le patronat de cadeaux. Le reste n'est que saupoudrage. Les contrats d'avenir sont faits pour un an, renouvelables une fois ! De qui se moque-t-on ? Le taux de chômage des jeunes de moins de trente ans atteint presque les 46% et 60% pour les moins de 25 ans.

Ce sont donc des mesures d'urgence de grande ampleur qu'il faudrait mettre en place. Il faut répartir le travail entre tous, en diminuant les heures de travail sans diminuer le salaire. Mais cela seule une lutte collective et une grande détermination de la part des jeunes et du monde du travail pourront l'imposer. Normalement la rentrée sociale du premier trimestre de l'année devrait être une rentrée houleuse, une rentrée de luttes qui permettra d'entendre la colère des jeunes et des travailleurs. Que la période des vacances soit donc pour ces derniers et tous les militants du mouvement ouvrier une bonne période pour recharger leurs batteries par une bonne préparation physique et morale. Cette période devrait donc permettre ensuite de mieux passer à la contre offensive générale contre le patronat exploiteur et son pourvoyeur d'aides en tous genres, l'État du MEDEF.

USA

JUSTICE RACISTE !



Le 26 février 2012 à Sanford (Floride), Georges Zimmerman abattait le jeune noir Trayvon Martin. Le 13 juillet dernier, contre toutes les évidences fournies, un «jury populaire» composé exclusivement de Blancs, a acquitté l'assassin, un adulte d'origine hispanique. Ce qui a déclenché, à juste titre, une large vague de protestations aux États-Unis et même au-delà. Sur ce meurtre et ses circonstances, nous reproduisons ci-dessous de larges extraits de l'éditorial, du 14 juillet 2013, des bulletins d'entreprise de nos camarades de l'organisation

trotskyste américaine «Spark» (l'Étincelle).

TRAYVON MARTIN, ASSASSINÉ UNE DEUXIÈME FOIS

(...) Le régulateur de la station de police a dit à son assassin, George Zimmerman, de NE PAS suivre Trayvon. Il lui a dit de NE PAS sortir de sa voiture. Pourtant, Zimmerman a fait ces deux choses. Armé d'un pistolet. Lorsque Zimmerman l'a vu, Trayvon rentrait à la maison de son père après l'achat d'un soda dans un magasin voisin. Personne ne prétend le contraire. Mais Zimmerman a initié une altercation. C'est lui qui a suivi

Trayvon avec sa voiture. C'est lui qui est sorti de sa voiture et a suivi Trayvon à pied. C'est lui qui avait l'arme à feu. Lorsque l'altercation a pris fin, Trayvon Martin était mort. Dans un système judiciaire non imprégné de racisme, ces faits non contestés suffiraient pour condamner.

La défense a affirmé que Trayvon Martin s'est battu avec Zimmerman. Et alors ? Même si c'était vrai, c'est Trayvon qui avait été suivi, c'est lui qui s'était trouvé face à un homme armé.

Si quelqu'un vous suit, vient sur vous avec une arme alors que vous essayez de vous éloigner, n'allez vous pas vous battre pour défendre votre vie ?

Le seul tort de Trayvon Martin a été de penser qu'il pouvait marcher en toute sécurité dans la rue, dans une société si raciste qu'il pourrait y être abattu comme un chien, si raciste que la police soutiendrait son assassin, et qu'un jury déclarerait celui-ci «innocent».

(...) La «justice» est toujours violemment raciste. Et être aveugle à ce racisme est une tare qui atteint encore une grande partie de la population blanche. Ceux qui se laissent aveugler par le racisme peuvent bien excuser l'assassinat de Trayvon Martin. Mais un travailleur blanc ou hispanique qui fait de même est un imbécile qui aide à élargir le fossé creusé par le racisme dans la classe ouvrière.

Guadeloupe - Martinique

Le patronat, assisté, vorace et sans vergogne !

La semaine dernière, les organisations patronales des DOM représentées par la FEDOM (Fédération des entreprises d'Outremer) ont multiplié les réunions de concertation avec les ministres des Dom et celui du Budget, ou leurs conseillers. La FEDOM discutait pied à pied avec les ministres du maintien des avantages fiscaux dont bénéficient les patrons qui investissent en Outremer depuis les années 80. En effet, à partir du budget 2014, le gouvernement Hollande-Ayrault prévoit de toiletter quelque peu le vieux système de la défiscalisation Outremer. Pas pour diminuer le montant des cadeaux fiscaux faits à ces patrons, mais pour, paraît-il, en

améliorer l'efficacité. Ainsi, à côté de la défiscalisation des investissements maintenue pour les petites et moyennes entreprises au dessous d'un certain chiffre d'affaires à fixer, (le fameux seuil, actuellement en discussion entre la FEDOM et le gouvernement), il a décidé d'expérimenter un système de Crédit d'impôt. Dans un premier temps l'expérimentation serait faite pour des entreprises ayant «les reins solides». C'est ce qu'avait annoncé le premier ministre dans son discours aux patrons du 26 juin à l'hôtel Batelière en Martinique. Dans le premier cas, les cadeaux sur les impôts sont donnés aux patrons avant. Dans le second, avec le Crédit d'impôt, ils sont donnés

après. Eh bien, ces messieurs les patrons rechignent sur les seuils à partir desquels le Crédit d'impôt devrait être appliqué. Ils veulent surtout plus de garanties de l'État, et notamment être «accompagnés». Par exemple que l'État prenne à sa charge les frais d'un pré-financement du Crédit par les banques...

Non contents de conserver toutes les faveurs de ce gouvernement, alors que les travailleurs et l'ensemble des catégories populaires sont pressurés par des mesures antisociales et rétrogrades, ils tendent encore leur sébile à l'État pour recevoir encore plus de cadeaux.

Il y a 70 ans, en 1945 et la «dissidence» aux Antilles dites françaises

La dissidence
Après la victoire des armées hitlériennes sur l'armée française, le maréchal Pétain forma un gouvernement à Vichy qui fut l'allié des nazis qui occupaient la France. La Martinique et la Guadeloupe furent donc soumises à ce régime. Mais les actes d'insubordination vis-à-vis de ce gouvernement ont commencé tôt sous le nom de dissidence. Elle commença à s'organiser dès après l'armistice, signée par Pétain avec le gouvernement de Hitler, en juin 1940. La dissidence existait à l'intérieur, d'abord peu organisée puis sous la forme de tracts et de journaux clandestins, à partir de 1942. Les Conseils généraux de Guadeloupe et de Martinique avaient déclaré leur refus de l'armistice et leur volonté de continuer à se battre aux côtés des forces alliées. De nombreux femmes et hommes, souvent jeunes, prirent la décision de quitter les îles pour se battre aux côtés de ces forces, suite à l'appel lancé d'Angleterre le 18 juin 1940 par de Gaulle. On estime à 4 ou 5 000 le nombre de ceux qui s'embarquèrent sur les canots, dans des conditions très précaires et périlleuses, pour se rendre dans les îles anglaises, la Dominique et Ste Lucie, où se trouvaient les bureaux de recrutement des Forces françaises libres. Parmi eux se trouvait Frantz Fanon. A partir de 1942, ces dissidents furent envoyés dans des centres de formation militaire aux États Unis, avant de rejoindre les unités de combat en Afrique du Nord et en Europe. Les femmes étaient recrutées comme auxiliaires de l'armée, infirmières, standardistes...

Les événements de 1943
Le 30 juin 1943, la Guadeloupe et la Martinique, rompaient avec le gouvernement de Vichy auxiliaire des nazis et de l'armée hitlérienne qui occupaient la France et passaient, du côté de la résistance dirigée par de Gaulle depuis Londres avec les alliés contre les forces de l'Axe, Allemagne, Italie et Japon. La France était depuis juin 1940 en grande partie occupée par l'armée allemande, et gouvernée par le maréchal Pétain, chef du gouvernement de Vichy. Ce

dernier avait nommé l'amiral Robert comme haut commissaire des Iles des Antilles et de la Guyane. En Guadeloupe le pouvoir de Vichy était représenté par le gouverneur Sorin et en Martinique par Nicol. Plusieurs tentatives de rébellion avaient eu lieu durant les mois précédents : le 30 avril, 60 insurgés prenaient vainement d'assaut la gendarmerie de Port Louis pour se procurer des armes, avec à leur tête, notamment Nadir Rousseau, Amédée Etile, Isimat-Mirin, Vitalo Galpet, Jadfard, Auguste Gènes et d'autres qui firent partie de la rébellion. Certains de ces militants rejoignirent par la suite la fédération guadeloupéenne du Parti Communiste Français. Amédée Etile milita plus tard aux côtés de Rosan Girard et fut militant du GONG, arrêté en 1967 après le massacre colonialiste de mai 67 en Guadeloupe. Le 2 mai 1943, à Basse Terre, des manifestants rejoints par une équipe de foot-ball se rendirent devant la résidence du gouverneur Sorin aux cris de «vive le goal», (façon détournée de dire vive de Gaulle). Les tirs des gendarmes firent un mort : Serge Balguy un élève de 17 ans et plusieurs blessés dont Roger Saint Charles qui sera amputé et Constant Dahomé, futur militant communiste. En juin, Paul Valentino, jeune leader «socialiste» de la Guadeloupe, tentait d'occuper un poste d'émission radio. Il avait connu trois ans avant les prisons et le bagne de Guyane pour avoir très tôt manifesté sa sympathie pour de Gaulle et la résistance. Il fut, dans les années 50, maire de Pointe-à-Pitre puis député. En Martinique, les 18 et 24 juin, une manifestation se déroula autour du monument aux morts de Fort-de-France. Dans ce contexte houleux de manifestations de l'hostilité populaire, le 30 juin, l'amiral Robert prenait la décision de se retirer.

Soutien involontaire à une autre branche de l'impérialisme français
Le courage de tous ces jeunes «dissidents» suscite le respect. Pour la plupart d'entre eux, ils étaient animés par la volonté de

lutter contre la barbarie du nazisme. Sur place, le régime de Sorin et de Nicol, fondé sur la répression de toute manifestation festive, sur l'autosuffisance et le dénuement, sur la contrainte du slogan pétainiste «travail, famille, patrie», laissait planer dans la population la crainte d'un retour à un système colonial encore plus féroce. Mais en s'engouffrant dans la voie toute tracée des Forces Françaises libres, en suivant de Gaulle, ils se sont fait involontairement les auxiliaires d'un nouvel appareil d'état bourgeois et colonialiste en formation : celui mis en place par de Gaulle avec l'aide du Parti Communiste français et de l'ensemble des forces qui avaient résisté à l'occupant nazi. La bourgeoisie impérialiste française dont de Gaulle était le représentant a pu continuer après la seconde guerre mondiale ses guerres contre les pays colonisés qui revendiquaient leur indépendance : l'Indochine, l'Algérie, Madagascar durent la conquérir au prix de grands sacrifices et de nombreux morts. Quant à la classe ouvrière, aux Antilles et en France, elle dut subir après la guerre un régime d'exploitation et de privations particulièrement dur, pour contribuer à «la reconstruction du pays», avec la bénédiction du parti communiste français. Oui, Ils furent nombreux ces originaires des colonies françaises d'Afrique et des Antilles, ces troupes noires à croire défendre «les droits de l'homme» et sa patrie, la France. Ils croyaient défendre la «démocratie contre le fascisme» alors que ce sont ces mêmes «démocraties» qui ont voulu la guerre, l'ont préparée pour les intérêts des banquiers, des financiers et des capitalistes qui voulaient se partager les marchés mondiaux et les colonies. Oui, ils furent des milliers de Noirs, d'Arabes, d'Indochinois à verser leur sang pour ne récolter dans les années d'après guerre que le mépris, les vexations, la répression sanguinaire dans leurs pays respectifs de la part de ce même pouvoir colonial qu'ils avaient soutenu avec un immense courage.

Prisons : et ils disent «réinsertion» ?

L'Observatoire International des prisons (OIP) a dénoncé une nouvelle fois, en juin 2013, la situation à la prison de Ducos (Martinique). 969 détenus pour 569 places ! Cette prison est parmi les plus surpeuplées de «France». Sous le titre «La poudrière martiniquaise», l'OIP relève : «130 matelas à terre sont placés dans les cellules, où les détenus dorment au sol, côtoyant cafards, rats et autres nuisibles». La situation n'est pas nouvelle : déjà le 19 avril 2012, 136 détenus de la prison de Ducos adressaient à l'administration pénitentiaire une pétition dénonçant cette surpopulation, à peu près dans les mêmes termes. En Guadeloupe, un recours de quatre détenus avait abouti en décembre 2011 à un rapport d'expertise sur la maison d'arrêt de Basse-Terre. On y relevait que, prévue pour 130, la prison est équipée de 244 lits. Dans un

dortoir, la «salle d'eau» comprend un «lavabo cassé sans bonde et d'une douche sans pommeau», le tout «dans un espace non carrelé» marqué par une «floraison de salpêtre particulièrement abondante». L'ensemble des locaux est vétuste. Les coursives sont «sinistres du fait de leur absence de remise en peinture», «les escaliers (...) ne sont pas aux normes et présentent des risques de chute pour les usagers». Les cours de promenade, quant à elles, sont «exiguës et sales, il n'y a pas d'abris en cas de pluie» et elles donnent sur les «murs lépreux des bâtiments de détention». Et le reste à l'avenant... Un autre rapport, concernant, lui, la prison de Baie-Mahault, rendait les mêmes conclusions. L'état des prisons est bien significatif de l'état de la société, et il n'est pas brillant. Les gouvernements successifs se bornent, dans ce domaine, à des déclarations jamais suivies d'effet.

Ils gouvernent pour les riches, et même les très riches. Et ce sont quasi-uniquement des pauvres, qu'ils soient détenus, familles de détenus ou même gardiens, qui sont confrontés à la triste condition des prisons. Alors on ne fait rien, tout en bavardant sur la nécessité d'une «politique de réinsertion». Elisabeth Guigou, ministre socialiste de la Justice, avait déclaré en 2000 : «La situation dans beaucoup de nos prisons n'est pas digne d'un pays comme le nôtre». Elle avait créé une commission parlementaire, une de plus. Sarkozy, en juin 2009, se contentait de constater : «L'état de nos prisons est une honte pour notre République». La ministre de la Justice du gouvernement Hollande-Ayrault, Christiane Taubira, n'y a rien changé et les prisons Outremer, c'est toujours le pire du pire.

Liste d'union ouvrière et Populaire de Sainte-Anne

Liste menée par Fredy GREGO

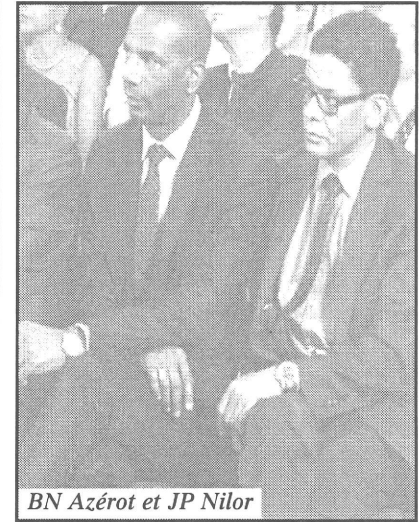
Combat Ouvrier apporte son soutien à cette liste de travailleurs, d'artisans, de membres de la population sur laquelle ne figure aucun notable. Nous l'avions fait il y a six ans, déjà. Une de nos camarades, Rose-Hellen Petit y figure. Nous publions ci-dessous le tract récent de cette liste.

Avec cette liste nous voulons faire entendre la voix de ceux à qui on ne demande jamais leur avis, la voix de jeunes ouvriers, boulangers, maçons, agriculteurs, marins-pêcheurs, artisans et autres travailleurs de Sainte-Anne. Nous voulons faire savoir notre mécontentement et notre dégoût face au gouvernement et aux bourgeois, bureaucrates, aristocrates et soi-disant intellectuels qui depuis des années se placent à notre tête pour brader notre commune aux grosses sociétés. Nous voulons montrer notre capacité à prendre notre destin en mains : élargir notre politique pour être au plus près de la population. Favoriser les associations et venir en aide à celles déjà en place. Que nos ressources soient gérées en collectivité pour plus de transparence afin de permettre des embauches dans des entreprises artisanales. Mettre en place une nouvelle politique sportive, culturelle et économique afin d'assurer des rentrées d'argent pour compenser les dépenses. En deux mandatures M. Aldo n'a fait que s'endormir sur les réalisations de ses prédécesseurs. Pourtant bien des problèmes lui ont été soumis, sans réponse ! Ainsi les habitants des cités de Richeplaine ont les pieds dans l'eau des égouts à la moindre pluie, n'ont aucune structure d'accueil pour les jeunes, aucune structure culturelle, pas de transport en commun fiable. Leurs protestations répétées à la mairie n'ont abouti qu'à des promesses *mal-papaye*. Et ce n'est guère mieux dans les autres quartiers. Souvent les

lampadaires ne fonctionnent pas. Le maire aime raconter avoir trouvé des jeunes assis, oisifs, sous un amandier dans un endroit sale à Douville. Grace à lui, les voici dans un endroit propre, toujours assis, les poches vides, encore sans travail ! Il a éclairé la plage, c'est bien. Mais quelles sont les retombées pour l'emploi ? Des bars qui fonctionnent bien sont fermés par la mairie. Les pêcheurs n'ont pas de lieu de stockage des poissons. A Sainte-Anne, les ordures ne sont pas ramassées régulièrement. Où se trouve la déchetterie annoncée par un panneau ? Le maire se vante d'avoir vendu des terres de la commune : au profit de qui ? Les personnes âgées sont isolées, oubliées. A la commune, on sèl manjé cochon ! C'est le chantage à l'emploi : petits contrats, contrats précaires contre bulletin de vote. A la mairie, ceux qui viennent demander de l'aide au bureau sont mal reçus, mal vus. Pas de moyens, pas de conseils pour celui qui voudrait créer une micro entreprise. Mais depuis peu, les permanences sont tenues régulièrement ; bientôt les élections ! Les fêtes de quartier se font, des vins d'honneur avec serrages de main, petites tapes dans le dos, se multiplient. Soyons vigilants. Ne laissons pas des gens sans scrupules, attirés par le seul gain ; nous maintenir dans l'oppression, la division, la rivalité, voire aux portes de la mendicité. Insurgeons nous contre cette situation. La population doit se mobiliser pour régler ses problèmes. Regroupons nous, réunissons nous dans les quartiers pour réagir contre ce que nous subissons. Donnons des repères à la jeunesse.

Pour la **liste d'union ouvrière et populaire de Sainte-Anne** menée par Fredy Grego, prenez contact au : téléphone 0690 48 03 14 Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. A bientôt !

Nilor, Azérot et Chalus, toute honte bue



Le 9 juillet, l'Assemblée Nationale a voté en première lecture la loi sur le non-cumul des mandats. Si elle est approuvée par le Sénat à l'automne, cette loi interdira aux députés et aux sénateurs de cumuler leur fonction avec celle de maire. Cette réforme, qui était une des promesses de campagne «poudre aux yeux» de François Hollande ne sera un changement que pour les intéressés. Ils y perdent la possibilité d'avoir un

poste supplémentaire. Pour les travailleurs, la belle affaire ! Les lois votées par des parlementaires non-cumulards iront tout autant satisfaire les intérêts du patronat que celles votées aujourd'hui par des cumulards. D'ailleurs, pour ne pas les brusquer, l'application de cette éventuelle future loi a été fixée en 2017, année des prochaines élections législatives, et non en 2014, pour les prochaines élections municipales. Eh bien, c'est encore trop pour les élus martiniquais Jean-Philippe Nilor du MIM (député, probable candidat à la mairie de Sainte-Luce) et Bruno-Nestor Azérot (député-maire de Sainte-Marie) qui voulaient «une exception pour l'Outremer» et ont donc proposé à l'Assemblée des amendements pour le maintien du cumul dans les DOM, c'est-à-dire pour eux-mêmes. Ces amendements ayant été refusés, ils ont voté contre la loi, rejoints par le Guadeloupéen, député-maire divers-gauche de Baie-Mahault, Ary Chalus. Comme on dit, «Charité bien ordonnée commence par soi-même».

Baillif

Les travailleurs s'opposent à une aggravation de leurs conditions de travail par Francis Lignières.

Le 8 juillet dernier les 22 ouvriers de la plantation EURL-F. Lignières Baillif (Bellevue) ont entamé une grève de 24 heures, reconductible, pour s'opposer la décision de F. Lignières de porter de 88 à 110 le nombre de régimes de bananes à transporter pour une journée de travail. Quant on sait qu'un régime de bananes peut peser jusqu'à 70Kg, on comprend la réaction de ces travailleurs. Devant la détermination de certains des grévistes, Lignières s'est affectés à une autre tâche, et le 9 juillet, il portait à 100 le nombre de régimes à transporter. Finalement les grévistes ont accepté ce nombre et ont repris le travail, satisfaits tout de même du résultat de leur mouvement. Il faut savoir que F. Lignières, comme T. Demba et bien des patrons de la banane cherchent

en permanence à aggraver les conditions de travail dans ce secteur par :

- une augmentation du nombre de régimes à transporter, et des «sacs» de polystyrène pour envelopper les régimes,
- le non-paiement des heures supplémentaires,

- l'obligation de travailler le dimanche et même certains jours fériés, comme le 1^{er} mai. Mais les travailleurs ne se laissent pas faire sans réagir.

C'est ainsi par exemple que F. Lignières, qui refusait de payer aux travailleurs haïtiens les jours fériés et la prime de fin d'année a été obligé, après une grève de ces travailleurs de payer leur prime de fin d'année et les jours fériés.

Guadeloupe

Ecomax, horaires des gardiens en baisse

En ce moment les gardiens d'ECOMAX connaissent de grandes difficultés, surtout ceux qui ne sont pas syndiqués. La direction Ho Hio Hen qui a acheté tous les ECOMAX en 2009 a décidé que pendant 1h30 il n'y aurait pas d'agent de sécurité chaque jour. Cela correspond à plus de 40 heures

de travail en moins chaque mois. Certains agents voient leur paie diminuer. D'autres sont carrément licenciés. Cette décision vient s'ajouter à des attaques contre les salariés des magasins. Vraiment une direction de moins en moins humaine. La colère gronde.

Martinique

Grève aux établissements Laguarigue

Depuis deux semaines, les employés des établissements Laguarigue, entreprise de vente de matériaux de construction, sont en grève pour protester contre le licenciement arbitraire d'un des leurs. Selon la direction, cette décision serait justifiée par l'attitude de l'employé vis-à-vis d'un client.

La très grande majorité des employés, syndiqués à FO, soutiennent leur collègue et le mouvement touche tous les magasins du groupe. Cette décision de la direction semble être la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le porte-parole des salariés a en effet dénoncé des comportements liés à l'arrivée d'un chef ainsi que des réductions d'effectifs continues, ce qui rendrait les conditions de travail de plus en plus difficiles. Loin de vouloir régler le problème, la direction a jeté de

l'huile sur le feu en faisant appel aux tribunaux, alors que la direction du travail cherchait une médiation, pour forcer les travailleurs en lutte à accepter sa décision et à reprendre le travail. Les salariés ont donc décidé de se mobiliser pour dénoncer les méthodes employées par la direction de cette entreprise, propriété de patrons békés.

Cette affaire montre une fois de plus que les patrons entendent imposer des conditions de travail et de management très dures aux travailleurs et que ces derniers sont invités à les accepter sans mot dire. En se mobilisant nombreux comme ils le font depuis deux semaines, les travailleurs des Ets Laguarigue montrent la voie : ne pas accepter les décisions scélérates des patrons et se battre en dépit des tentatives d'intimidations judiciaires et patronales.

Martinique

Un nouveau contrat précaire bidon

Le contrat de génération, dernier dispositif du gouvernement Hollande-Ayrault, créé soi-disant pour combattre le chômage, fait actuellement l'objet de publicité. Il a pour objectif : «d'endiguer le chômage des jeunes et des seniors». Ce nouveau dispositif consiste : «à créer un binôme jeune-senior afin que le second transmette son savoir au premier». L'État vide ses caisses ou sa boîte à outils pour apporter des subventions à ceux qui en ont déjà. Car ce contrat implique une «aide» au patronat qui représente 4 000 euros par an pendant 3 ans, soit 12 000 euros au total.

Certains patrons locaux ne se gênent pas pour en réclamer encore plus. Ainsi le directeur de la mission locale du Nord, Jean-Michel Loutoby, explique : «Beaucoup de chefs d'entreprise ne trouvent pas ce contrat très attractif

4 000 euros par an pour garder un senior et un jeune à temps plein, ça ne les emballe pas plus que ça».

Pour Patrice Peytavin, responsable du pôle entreprise-emploi : «Choisir ce contrat suppose d'avoir une vision d'avenir de son entreprise». A tel point qu'en France 2 500 demandes d'aide ont été enregistrées, et en Martinique... une seule !!!

En clair, la fameuse «boîte à outils» de Hollande, ou plus exactement la «boîte à fric» n'est pas assez pleine pour ces patrons «agoulou» (voraces). Le bricolage de Hollande n'est pas près de réduire le fléau social qu'est le chômage. A moins que les travailleurs en lutte n'imposent le refus de tout licenciement et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

Martinique

La grève des salariées des crèches de Volga

Du lundi 8 au jeudi 11 juillet, la trentaine de salariées des crèches Katchopine et Gros bisou situées dans le quartier de Volga Plage à Fort-de-France, étaient en grève. Depuis plus de deux mois ces salariés qui accueillent une centaine de jeunes enfants n'avaient pas perçu de salaires. Malgré cela, ces auxiliaires de puériculture, auxiliaires de crèche, animatrices et éducatrices de jeunes enfants, qui assurent la prise en charge quotidienne d'une centaine d'enfants, continuaient à travailler, par amour de leur métier. Elles faisaient ces efforts pour, ont-elles dit, ne pas laisser dans des situations compliquées les dizaines de familles qui leur confient leurs jeunes enfants.

Mais lorsque ces employées elles-mêmes et leurs familles se sont trouvées en difficulté, elles se sont mobilisées toutes ensemble et ont arrêté le travail. Elles ont d'ailleurs reçu le soutien de nombreux parents qui compre-

naient parfaitement leur mouvement. Elles se sont dites «déçues» par l'inertie et le mutisme des responsables et des autorités face au non-versement de subventions depuis plusieurs mois.

Alors, elles ont multiplié les démarches auprès des organismes et en particulier la CAF (Caisse d'allocations familiales), pour comprendre les raisons, d'abord du manque de trésorerie, puis des retards de paiement. Elles ont alors découvert le circuit compliqué du financement, de plus en plus insuffisant, de cette activité sociale de la petite enfance. En effet, depuis 2010, la CAF a mis en place la PSU (prestation de service unique), et les familles paient une prestation variable en fonction de leurs revenus et du nombre d'enfants. Autant dire que la diminution du financement public des crèches entraîne des difficultés de trésorerie de plus en plus importantes. En quelques

mois plusieurs crèches ont fermé leurs portes. Les trois dernières ont été les crèches. «Mini-pousses» à Rivière Salée, Sainte-Luce et Sainte-Anne, laissant à la rue des dizaines d'employées spécialisées de la petite enfance et de familles en difficulté pour l'accueil des jeunes enfants.

Durant leur mouvement, les salariés des crèches Katchopine et Gros bisou se réunissaient tous les jours, s'organisaient et prenaient toutes leurs décisions ensemble. Elles ont très vite compris que c'était pour elles une nécessité pour faire aboutir leur revendication et sont fières de leur mouvement.

Après avoir reçu la garantie que leurs salaires seraient sur leurs comptes le lundi 15 juillet, elles ont décidé de reprendre le travail le vendredi 12 juillet. Elles restent vigilantes, bien conscientes que les difficultés ne sont pas terminées.

Guadeloupe

Les grands planteurs de banane doivent indemniser les pêcheurs

La zone polluée par le chlordécone continue de s'étendre. Utilisée dans les bananeraies du sud-est de la Basse Terre pour lutter contre le charançon, cette molécule chlorée se révèle être un puissant neurotoxique et un potentiel agent cancérigène. Il a pollué d'abord les terres puis les cours d'eau maintenant on retrouve cette molécule un peu partout dans les légumes, les racines, les animaux et les poissons de cette région.

La pollution due à cette molécule ne fait que commencer car elle a une durée de vie de sept siècles. Actuellement la préfecture estime que les poissons pêchés dans une zone allant du rivage jusqu'à de

500 mètre au large de Capesterre-B-E à Vieux Fort contiennent trop de chlordécone. Ils sont donc impropres à la consommation. Elle prévoit dans un avenir proche d'étendre cette zone à 900 mètres.

De plus le projet de réintroduction du Lamantin serait accompagné d'une nouvelle zone d'interdiction de pêche. Face à ces problèmes les patrons pêcheurs demandent à être accompagnés par l'État pour faire face. A leur demande la préfecture se dit prête à n'indemniser que ceux de Capesterre-B-E, Trois Rivières et Vieux Fort. C'est inadmissible pour leurs syndicats. Ils veulent que tous les patrons pêcheurs de Guadeloupe le soient. Ils ont

raison car c'est l'État qui pour satisfaire les grands planteurs de banane a autorisé l'utilisation du chlordécone jusqu'en 1993 alors qu'il était interdit depuis 1976 aux USA et 1990 en France car trop dangereux.

Les planteurs de banane ont pollué la Guadeloupe et la Martinique pour se remplir les poches. Maintenant qu'il faut faire face aux conséquences de l'utilisation de ce produit toxique, on n'entend plus pas parler de ces planteurs. L'État ne leur demande pas de réparer le tort qu'ils ont causé. C'est nous les contribuables qui sommes sollicités à travers nos impôts. Les pollueurs ne sont pas les payeurs.

EDF-Martinique : Après «Chantal», tout va très bien, madame la marquise...

La tempête tropicale «Chantal» du mardi 11 juillet a privé d'électricité plus de 50 000 familles en Martinique. Alors qu'il était officiel que les derniers raccordements ne pourraient pas intervenir avant le début de la semaine suivante, Madame Germont, directrice d'EDF Martinique, a exposé son autosatisfaction à la télévision. Elle a minimisé les faits tout en se plaignant que des lignes, en zones rurales, soient vulnérables à cause de l'insuffisance ou l'absence de l'élagage.

Si vraiment elle avait voulu dire la vérité, elle aurait pu dire qu'EDF, qui avait ses propres équipes d'élagage, les a supprimées pour, paraît-il, revenir vers son «cœur de métier». L'élagage est maintenant

sous-traité et aux frais des riverains des lignes. Le résultat est bien sûr que l'élagage est réalisé très partiellement, et trop souvent par les particuliers eux-mêmes qui mettent leur vie en danger.

Au «cœur du métier», les lignes sont par terre en cas de grand vent.

Elle aurait pu dire aussi que si des lignes sont au sol, c'est qu'elles ne sont pas souterraines, contrairement à la directive générale d'EDF prévoyant l'enfouissement des lignes principales dans les zones cycloniques. Directive qui n'est que très partiellement respectée. Mme Germont aurait pu également parler des économies faites depuis des années sur

l'inspection et l'entretien des lignes. Si des lignes obsolètes tenaient aussi bien que si elles étaient sérieusement entretenues, ça serait un vrai miracle !

Alors, elle se glorifie de la venue d'équipes de renfort d'électriciens de Guadeloupe et de Guyane, passant sur le fait qu'est ainsi souligné le manque d'effectif d'EDF Martinique

En réalité, EDF est malade de la politique gouvernementale de restrictions sur tous les services publics, politique qui n'empêche d'ailleurs pas les actionnaires d'empocher de confortables dividendes (2,31 milliards d'euros au total pour 2012).

Mais cela, Mme la directrice se garde bien de le dire.

PROCHAINES PARUTIONS : AVIS AUX LECTEURS
Le prochain numéro de Combat Ouvrier paraîtra
le samedi 7 septembre 2013.
Date à partir de laquelle le journal reparaitra normalement
tous les quinze jours.

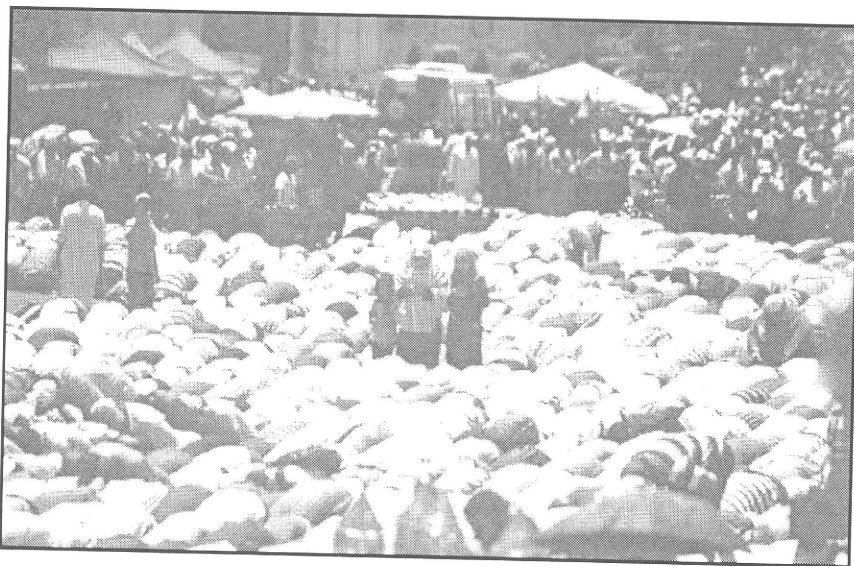
Du 10 au 15 juillet une délégation haïtienne a été reçue en Martinique. Olivier Solari, cadre français en mission auprès du ministère de l'Intérieur haïtien, a expliqué que «cette visite a pour objectif une coopération technico-administrative... Il est question pour les représentants de l'État haïtien... d'obtenir par un programme de cinq ans, un appui technique...». Quant au contenu concret de cet appui attendu, paraît-il, des administrations martiniquaises, les intéressés eux-mêmes, de part et d'autre, en savaient-ils vraiment plus ?

Le maire PPM de Fort-de-France, Raymond Saint-Louis-Augustin, a parlé du poids de la présence virtuelle d'Aimé Césaire dans les locaux de la mairie... Les visiteurs ont aussi eu droit à un exposé sur l'intercommunalité du Centre de la Martinique, à un atelier sur «la gestion de la forte pluie dans le Nord de la Martinique», une présentation de mobilier (tables et chaises) parasismique, etc. Un programme qui ne peut apparaître que comme provocateur aux masses populaires haïtiennes. En effet, un séisme majeur n'est pas, à Haïti, dans un futur aléatoire, mais date de trois ans, et laisse encore des dizaines de milliers de sans-abri, sans aide aucune, qui ont bien d'autres

soucis que de se choisir du mobilier dernier-cri. La réunionite est décidément une maladie qui sévit à la Martinique comme à Haïti.

France-Antilles a titré à ce sujet «Haïti s'imprègne de notre modèle administratif» et poursuivi par : «Le but de cette visite est de pouvoir aider les Haïtiens à faire fonctionner au maximum de leurs capacités et de leurs compétences, les départements [délégations] dont ils ont la charge». Des formules bien pompeuses et bien méprisantes, pour quelques hauts dignitaires haïtiens qui se sont fait payer un voyage sur les fonds publics. Ce n'est certainement pas la première fois et ce n'est qu'une toute petite partie du scandale haïtien.

Le vrai scandale haïtien, le sous-équipement et la misère de millions d'habitants, n'est pas dû à un quelconque déficit «de capacités et de compétences», mais à un excédent de parasites, profiteurs, suceurs de sang et de richesses. Ces prédateurs, haïtiens mais aussi américains, anglais, etc. sont protégés par la complicité de toutes les grandes puissances, y compris l'impérialisme français et son personnel martiniquais. Ces grandes puissances qui, elles, ont droit au respect des plumeux de France-Antilles.



Le 30 juin, un an après l'élection de Mohamed Morsi à la présidence de l'Égypte, les manifestations pour réclamer son départ ont culminé le 30 juin. Ces rassemblements massifs ont été, paraît-il, les plus imposants qu'ait jamais connus l'Égypte, au Caire comme ailleurs. Des millions de manifestants scandaient à nouveau «Erhal !» (Dégage !) comme, deux ans plus tôt, lors de la chute du dictateur Moubarak. Auparavant, une pétition du mouvement Tamarod (Rébellion), exigeant l'éviction du président, avait recueilli vingt-deux millions de signatures.

Le gouvernement étant aux mains de la confrérie des Frères Musulmans et du parti PLJ (Parti de la Liberté et de la Justice) qui est leur vitrine politique, ce sont eux qui ont été visés par cette déferlante anti-gouvernementale. Mohammed Morsi et ses soutiens religieux gouvernaient comme protecteurs avant tout des nantis, mais la responsabilité de ceux-ci dans le chômage et la misère imposés à la population était largement occultée. En ciblant Morsi et les Frères Musulmans, la contestation a ainsi mis en cause plus la forme du pouvoir, un régime corrompu appuyé sur la réaction religieuse, que ses bases profondes, celles d'un pouvoir exercé pour le compte de la bourgeoisie égyptienne.

L'armée est de toute façon intervenue sans délai, limogeant Morsi manu militari, empêchant

tout éventuel développement du mouvement de contestation. L'éviction de Morsi réalisée, les forces politiques «libérales» ont repris en chœur le refrain de «l'armée représentante de la volonté populaire». C'était souhaiter ouvertement la fin des manifestations et effectivement celles-ci ont reflué, laissant sur le devant de la scène les militaires et les protestations violentes des islamistes.

Dans cette nouvelle situation, le 8 juillet, une fusillade a fait une cinquantaine de morts parmi les islamistes, lors d'un rassemblement aux abords de la caserne de la Garde républicaine, au Caire, lieu présumé de détention de Mohamed Morsi.

Un nouveau gouvernement a été proclamé le 16 juillet. Le premier ministre Hazem Beblawi est un économiste de 76 ans et le ministre des finances, Ahmad Galal, un ancien de la Banque mondiale. Le chef de l'armée, le général Al Sissi, détient deux postes, ministre de la défense et vice-premier ministre. L'emprise des militaires est ainsi clairement affichée. Aucun religieux musulman salafiste d'Al Nour ne figure parmi les ministres bien que cette autre branche du mouvement islamiste ait soutenu dans un premier temps l'éviction de Morsi. Ce soutien, révoqué à la suite de la fusillade du Caire du 8 juillet, prouvait, s'il en était besoin, que l'armée n'avait pas été brusquement transformée en force de

progrès.

Deux semaines après l'intervention des généraux, les choses sont loin d'être stabilisées. L'armée qui visiblement avait cherché dans un premier temps un compromis avec les Frères Musulmans, n'y est parvenue. Le PLJ a appelé à un «soulèvement» et Morsi est maintenu en détention. Les islamistes maintiennent des manifestations nocturnes, après rupture du jeûne du Ramadan.

Les États-Unis, manifestant leur inquiétude, appellent à l'apaisement en Égypte. Cela a valu leur Secrétaire d'État adjoint, Bill Burns, d'être snobé, aussi bien par les Frères musulmans que par les «Tamarod», pendant sa visite au Caire. Ce que veulent les grandes puissances, aussi bien que la bourgeoisie égyptienne, c'est un pouvoir stable, peu importe qu'il s'appuie sur les chars de l'armée ou sur les prêches dans les mosquées ou une légitimité électorale. Mais le peuple égyptien a connu ces derniers mois toutes ces formes de pouvoir, ou un savant mélange de celles-ci, sans que cela fasse taire les aspirations des masses populaires.

Ces aspirations n'ont toujours pas trouvé d'expression politique propre. Champ libre est laissé à tous les bateleurs de foire qui se succèdent sur le devant de la scène politique. Les travailleurs égyptiens ont pourtant la force de donner corps à leur propre alternative à la misère et à la réaction religieuse. Le plus tôt sera le mieux !

HAÏTI

Bagarres entre les riches, sur un océan de misère

La mort du juge Jean Serge Joseph, décédé brutalement le samedi 13 juillet, a secoué le petit monde de politiciens qui tournent autour de la mangeoire de l'État. Ce juge avait lancé une enquête portant sur des affaires de corruption et d'usurpation de fonction où seraient impliqués la femme et le fils de Michel Martelly, le président. L'enquête envisageait de faire comparaître plusieurs ministres dont le premier ministre qui préparait déjà sa contre-attaque. Certains ont dû pousser un «ouf» de soulagement devant cette mort bienvenue.

Les rumeurs de règlement de

compte ont été étouffées, démenties par les médias du gouvernement. Comme cela s'est produit en France lors des affaires impliquant des ministres, il s'est trouvé de nombreux politiciens pour se porter au secours des intérêts de la bourgeoisie.

Pendant que les politiciens se chamaillent pour les postes, alors que les nantis célèbrent le début des vacances sur les plages privées des hôtels rénovés sur la côte des Arcadins, les habitants des bidonvilles et des camps de réfugiés se demandent comment ils feront face à une nouvelle saison cyclonique qui a débuté avec la tempête Chantal.

BRÉSIL

Une journée de lutte sous contrôle... mais les travailleurs étaient là



Le jeudi 11 juillet dernier, le mouvement de protestation au Brésil devait déboucher sur une «grève générale». Le bilan est mitigé même si, à petite échelle, la classe ouvrière brésilienne a donné un aperçu de sa force. Depuis quelques jours, les bureaucraties syndicales – dont certaines sont très liées au Parti des travailleurs (PT) au pouvoir – étaient descendues d'un ton, transformant «la grève générale» en «journée nationale de lutte et de manifestation», sans appel clair

à la grève. À Sao Paulo, les centrales syndicales ont annoncé le jour même que les manifestations du matin étaient annulées, encourageant les travailleurs à ne manifester éventuellement que le soir, à la sortie du travail.

Néanmoins, ces messages ont été en partie ignorés et des grèves et des manifestations ont eu lieu, même si elles n'étaient pas aussi nombreuses que celles du mois dernier. Surtout, des travailleurs

en lutte et certaines de leurs organisations y sont apparus en tant que tels. Dans une dizaine d'États, plus de 50 grandes autoroutes ont été bloquées notamment par les travailleurs des transports en grève. À Sao Paulo, 7 000 manifestants ont défilé. Ils étaient 15 000 à Rio et prenaient le chemin du Palais du gouverneur de l'État lorsqu'ils ont été attaqués par les forces de l'ordre (à noter, 300 jeunes sont revenus sur les lieux et ont occupé l'esplanade devant le palais le dimanche suivant). Dans l'État de Minas Gerais, les postiers ont déclenché une grève totale et constituaient le plus important cortège de la manifestation dans la capitale.

Un des points positifs de cette première réaction a été son effet sur les groupes violents d'extrême droite. Lors des manifestations de juin – qui se voulaient «apolitiques» et étaient dirigées contre le PT au pouvoir – ils avaient tenté d'apparaître au grand jour pour donner une direction globalement «anti-gauche» et anti-ouvrière au

mouvement, déclenchant des incidents violents et organisant à l'occasion des passages à tabac «spontanés» pour chasser les militants syndicaux ou d'extrême gauche. Ces «intégralistes» – qui se revendiquent de Mussolini et du «nationalisme intégral» de Charles Maurras – sont momentanément rentrés dans leur trou. Ils n'en restent pas moins une menace, notamment contre les Noirs du Brésil (ils sont soupçonnés de lynchage de Noirs régulièrement) et si les directions du mouvement ouvrier brésilien continuent de trahir la légitime colère des pauvres, ces groupes fascistes retrouveront certainement le chemin de la rue. Pour le moment, le mouvement de protestation semble se déliter et le seul appel à poursuivre la lutte a été renvoyé à plus de six semaines, le 30 août prochain. Il faut espérer que la minorité de travailleurs qui a pris part consciemment à la journée du 11 juillet sauront y trouver la force et la confiance de convaincre leurs camarades de ne pas attendre pour s'organiser et pour lutter.

ABONNEMENT

12 MOIS :
SOUS PLI FERME 33 €
SOUS PLI OUVERT 25 €

Je désire m'abonner au journal
COMBAT OUVRIER pour une
période de mois.

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de Euros.

règlement par chèque adressé à

M. Philippe ANAIS - Combat Ouvrier.
1111 Rés Matélie, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.
Antilles françaises

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
P. ANAIS
Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE

COMBAT OUVRIER
M. Philippe Anais.
1111 Rés Matélie, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE
Louis MAUGÉE
B.P. 821
97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION
Imp. ERAPRESS
Commissaire paritaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier
<http://www.combat-ouvrier.net>

Pour nous écrire sur internet
redaction@combat-ouvrier.net